



Calvados

## « À Caen, le nombre de boursiers est en hausse »

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | samedi 25 février 2017  
371 mots | Paul BOUFFEY

Trois questions à...

**François Tabourier**, directeur des services de la vie de l'étudiant au Crous de Caen.

Quelles sont les étapes à suivre avant de devenir boursier ?

Il y en a trois. Tout d'abord, une simulation de bourse se calcule certes par le revenu familial mais aussi par le nombre d'enfants à charge et la distance du domicile familial. Les formalités d'inscription se réalisent sur le site [messervices.etudiant.gouv.fr](http://messervices.etudiant.gouv.fr).

Après avoir saisi toutes les informations nécessaires, l'étudiant recevra un mail de confirmation puis un dossier à télécharger, à imprimer et à signer. Le dossier, et les pièces jointes demandées, sont à envoyer à l'adresse indiquée.

Après validation, l'étudiant recevra une notification conditionnelle de bourse, conditionnelle levée lorsque l'étudiant est inscrit dans son établissement d'enseignement supérieur.

Comment sont traités les dossiers émis au-delà du 31 mai ?

Il n'est jamais trop tard pour demander une notification de bourse.

Si le dossier est envoyé en juin ou en juillet, et qu'il est validé, il y aura juste un retard de paiement. Ce qui est un désavantage puisque les frais d'un étudiant sont souvent importants à la rentrée.

Pour une demande de logement, les étudiants doivent émettre quatre vœux. Si la demande est formulée hors délai, il y aura une proposition sur un des logements restants.

Combien de demandes sont reçues par le Crous de Caen ?

En comptant les dossiers de demande de bourse et de logement, on reçoit autour de 25 000 dossiers par an.

En janvier, 14 673 étudiants à Caen sont boursiers. Nous avons 4 100 logements disponibles cette année. Peut-être plus car certains de nos bâtiments sont en travaux de réhabilitation. Nous attendons environ 12 000 demandes de logement, en comptant les renouvelants. Il faut savoir également qu'un non-boursier peut faire une demande de logement.

Bien sûr, il y a une priorité sociale, mais à Caen, nous avons la chance de faire une proposition à quasiment tous les demandeurs de logement.